

DE L'IPN A LA CINQUIEME OU DES EMISSIONS SCOLAIRES A LA "CHAINE EDUCATIVE"

Viviane Glikman

Des années 50 au début des années 90, l'Institut Pédagogique National (IPN), établissement public à caractère administratif sous tutelle du ministère de l'Education nationale, a produit et diffusé, sur les chaînes nationales généralistes, jusqu'à 30 heures hebdomadaires d'émissions de "radio-télévision scolaire" (RTS) destinées aux élèves, aux enseignants et aux téléspectateurs adultes (RTS/Promotion).

L'histoire de cette programmation a été marquée par une évolution qu'on peut qualifier de dérive (Glikman, 1989 et 1995). Les premières émissions, regroupées en séries pédagogiquement structurées sur des matières très diverses, s'inscrivaient dans le cadre des programmes scolaires ou de formation permanente (expression française, mathématiques, économie, langues vivantes, etc.) et elles étaient accompagnées de documents écrits gratuits. A partir des années 70 et surtout dans les années 80, une part croissante, puis quasi-exclusive, a été accordée à des magazines ou à des émissions dites "d'éveil" ou "de sensibilisation", aux contenus informels, rarement complétés par une production écrite ou multimédia et dont l'audience s'amenuisait.

Cette dérive est due à la convergence de plusieurs facteurs, dont certains continuent de peser sur les doctrines actuelles en matière de télévision éducative : la télévision éducative n'a jamais représenté un enjeu, ni pour le pouvoir politique, ni pour le ministère de l'Education Nationale dont elle dépendait ; l'évolution du système de formation des adultes a contribué au déclin de RTS/Promotion ; les pesanteurs institutionnelles ont entravé le développement de l'action ; les structures du système télévisuel et leur évolution ont rejeté les programmes éducatifs dans la marginalité ; l'esprit de mai 68 et l'attraction de la télévision "grand public" ont perverti la production et, finalement, des contraintes budgétaires, dans un contexte économique difficile, ont entraîné la suppression des programmes pour adultes et une forte réduction des productions scolaires.

Pendant que se modifiait la logique de flot, l'évolution technologique, de son côté, marquait les modes de diffusion des stocks et une programmation "à la carte" (Educâble, Formacâble), via des réseaux câblés locaux, supplantait peu à peu les copies-films louées par la Cinémathèque de l'enseignement public. Aujourd'hui, après de nombreux avatars, l'INP, devenu OFRATÈME puis CNDP, ne produit plus d'émissions pour les enseignants ni pour les adultes et co-produit avec La Cinquième, dernière-née des chaînes publiques, moins d'une heure hebdomadaire de programmes, de type magazine, destinés aux enfants. Depuis décembre 1994, en effet, La Cinquième, qui diffuse de 3h du matin à 19h, partage l'antenne avec ARTE, "chaîne culturelle européenne", qui existe depuis septembre 1992 et diffuse de 19h à 3h du matin. Identifiée, dans son cahier des charges, comme "télévision du savoir, de la formation et de l'emploi", La Cinquième a été souvent qualifiée, par les médias et les politiques, de "chaîne éducative".

Ses programmes, que son premier président (J.-M. Cavada) caractérisait comme "porteurs de sens", ne peuvent toutefois être définis comme éducatifs que dans une acception très large de ce terme : documentaires (souvent étrangers), magazines, reportages et "plateaux" (vie pratique, faits de société, vulgarisation historique, littéraire, philosophique, scientifique...), anciennes séries françaises et étrangères, vieux films, dessins animés... Seuls les "Amphis de la Cinquième", destinés aux étudiants, et quelques cours de langues pré-existants proposent des séries pédagogiquement structurées, mais ils sont diffusés entre 5h30 et 6h45 du matin, pour être enregistrés.

Dans un paysage audiovisuel où l'on a pu dire que les expériences de rencontre entre télévision et éducation n'ont été, le plus souvent, que des "rendez-vous manqués" (Jacquinot, 1985), on est ainsi passé de la conception d'une télévision éducative "didactique" (Egly, 1984) à une approche en termes de culture générale, dont l'objectif est, tout au plus, de "donner envie d'apprendre".. Les usages des programmes ont simultanément évolué. Ce sont ces transformations et les logiques sociales sous-jacentes que nous avons tenté d'analyser, à travers les politiques (ou absences de politique) des pouvoirs publics, les stratégies institutionnelles des organismes porteurs, les enjeux des différents acteurs, les mutations des idéologies éducatives et télévisuelles et les modifications des contextes socio-économique, technologique, éducatif et médiatique.

Ainsi l'on peut montrer que La Cinquième n'est pas issue d'une réelle volonté gouvernementale de développer les usages éducatifs de l'audiovisuel, mais, après de nombreux débats et tergiversations, de la nécessité d'occuper la place libérée sur le cinquième réseau hertzien par la faillite de la chaîne privée qui l'occupait jusqu'alors (Glikman, 1994). Ainsi, le choix de son président, puis son regroupement sous la même direction qu'ARTE, après quelques années d'autonomie, n'a fait qu'entretenir l'ambiguïté déjà induite par les faibles exigences pédagogiques de son cahier des charges. Ainsi encore, si la programmation de la chaîne manifeste l'obligation de ses responsables à justifier sa spécificité, elle

traduit au moins autant leur volonté de se positionner dans le marché concurrentiel du paysage audiovisuel français. Simultanément, une logique plus industrielle que pédagogique préside aux tentatives de La Cinquième pour commercialiser des cassettes et des "produits dérivés" tout en expérimentant, avec la BPS (Banque de Produits et de Services), une transmission de programmes en direction du monde de l'éducation et de la formation via les autoroutes de l'information. Au total, on constate aujourd'hui que les usages de cette chaîne demeurent marginaux, en termes à la fois d'audience et d'implantation dans la sphère éducative, où l'informatique et les réseaux ont supplanté l'audiovisuel comme signe de modernité.